

# La section culture-loisirs vous propose une randonnée pédestre à

ASSOCIATION SPORTIVE  
CULTURELLE ET D'ENTRAIDE DU  
MORBIHAN

## Saint-Pierre-Quiberon Le dimanche 10 Octobre 2021

SIEGE SOCIAL : 1, Allée du Gal le  
Troadec -B.P. 520 - 56019 VANNES  
Cedex  
Téléphone : 02.56.63.72.38



- **10h00** Rendez-vous sur le parking du «Fozo», route du Fozo à Saint-Pierre-Quiberon, point de départ de la randonnée.
- **10h15** Départ de la **randonnée d'environ 15 km sans difficulté particulière (quelques passages étroits en surplomb (hauteur. Max 2/3m) côté baie.**

**Intendance** : prévoir de l'eau, le pique-nique, ainsi qu'une tenue bien adaptée à la météo.

Pour tout renseignement concernant le circuit proposé  
contacter Odile Gaillard au 06 35 95 57 66

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Randonnée – SAINT-PIERRE-QUIBERON - Dimanche 10 Octobre 2021  
à retourner à la permanence ASCE le 4 Octobre 2021 au plus tard**

Nom.....

Service.....

N° de tel personnel.....

Adresse.....

Adresse messagerie.....@.....

Nombre de participants.....N° carte ASCE.....

## **Consignes sanitaires pour la prévention des risques liés à la COVID 19**

- **L'inscription préalable aux randonnées est obligatoire**
- **Le co-voiturage n'est pas organisé par l'association. Les adhérents qui le souhaitent peuvent néanmoins s'organiser entre eux, en respectant le port du masque et un nombre limité à 4 personnes par véhicules s'il ne s'agit pas de personnes vivant ensemble ou se fréquentant régulièrement à titre privé.**
- **Chaque participant doit être en possession d'un masque de protection et d'un flacon de gel hydro-alcoolique. Il s'engage à respecter les geste barrières et les consignes de distanciation (rappelées par l'animateur au départ de la randonnée).**
- **En cours de randonnée respecter une distance minimale de 1 mètres entre chaque randonneurs ne vivant pas ensemble.**
- **Le partage de friandises doit être évité. Respecter les règles de distanciation lors des pauses et pique nique.**
- **Il est demandé à chacun de faire preuve de responsabilité, le rôle de l'animateur étant de rappeler les règles mais pas de faire la "police".**